# Critères de sportif amateur de la Division III

**Les étudiants-sportifs internationaux affiliés à une université** (inscrits en première année et étudiants transférés) qui s'inscrivent initialement à temps plein dans une école de **Division III** de la NCAA à partir du 1er août 2023, doivent faire certifier leur **statut d'amateur** par le Centre d'admissibilité de la NCAA (NCAA Eligibility Center). (Des documents académiques peuvent être demandés pour vérifier vos dates d'obtention du diplôme à des fins de certification de sportif amateur.)

NCAA DIVISION III
DISCOVER | DEVELOP | DEDICATE

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Avant de commencer votre certification, votre nom doit figurer sur la **liste des demandes institutionnelles** d'une école de Division III.

## L'opération se déroule en trois étapes simples

### 1 Créez votre compte

Les étudiants-sportifs internationaux (inscrits en première année et transférés) qui envisagent d'étudier et de participer à des compétitions dans une école de Division III doivent disposer d'un **compte de certification de sportif amateur uniquement** ouvert auprès du **Centre d'admissibilité**.

### 2 Saisissez vos informations

Lorsque vous ouvrez un compte de certification de sportif amateur uniquement, auprès du Centre d'admissibilité, des questions sur votre **parcours sportif** vous seront posées afin de déterminer votre statut d'amateur. Dans certains cas, le Centre d'admissibilité devra recueillir des informations supplémentaires afin d'évaluer votre statut d'amateur.

### 3 Demandez votre certificat final de sportif amateur

Vous devez **demander votre certification finale de sportif amateur** via votre compte du Centre d'admissibilité ; le Centre d'admissibilité ne peut pas finaliser votre certification de sportif amateur sans votre demande. Vous pouvez demander votre certification finale de sportif amateur même si des tâches en cours se trouvent sur votre compte. La date à laquelle vous pouvez demander votre certification finale de sportif amateur dépend de la date d'inscription initiale à temps plein dans une école de Division III :

***Inscription à l'automne :*** Si vous vous inscrivez initialement dans une école de Division III au semestre d'automne, vous pouvez demander une certification finale de sportif amateur à partir du 1er avril, avant votre inscription.

***Inscription en hiver/au printemps :*** Si vous vous inscrivez initialement dans une école de Division III au semestre du printemps, vous pouvez demander la certification finale de sportif amateur à partir du 1er octobre, avant votre inscription.


**CONTACTEZ LE CENTRE D'ADMISSIBILITÉ DE LA NCAA**

États-Unis et Canada (excepté le Québec) :
877-262-1492 (gratuit), du lundi au vendredi
09h00 à 17h00 Heure de l'Est

International (Québec y compris) :
**on.ncaa.com/IntlContact**

@ncaaec @ncaaec @ncaaec @playcollegesports





NCAA est une marque déposée de la National Collegiate Athletic Association. Septembre 2023.